



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 19 janvier 2022

COVID-19/ Point de situation en Guadeloupe (du 10 au 16 janvier 2022, semaine 2)

La contamination virale poursuit son augmentation même si on constate une décélération. La situation hospitalière devient très préoccupante.

Le taux de positivité est à 23,6 % versus 21,1 % la semaine précédente et le taux d'incidence est de 4 359,8 /100 000 habitants versus 3 547. Le variant Omicron est détecté dans 98% des tests positifs en semaine 2.

Le respect des mesures de protection individuelle et collective est plus que jamais impératif pour que cette progression de l'épidémie s'arrête.

Épidémiologie :

Pour la semaine du 10 au 16 janvier 2022 , le nombre de nouveaux cas positifs dépistés sur le territoire est de 16 431 (source SI-DEP ARS, personnes testées en Guadeloupe) contre 13 374 (données consolidées) pour la semaine 1. 69 720 personnes s'étaient fait tester à la fin de cette semaine 2.

17 089 cas positifs au total sont comptabilisés **par Santé publique France** qui intègre dans ses chiffres les personnes ayant une résidence principale en Guadeloupe et testées aussi bien dans l'hexagone que dans notre département. En semaine 1, **ce chiffre était de 13 705**. En prenant en compte les *données consolidées*, cela porte à **94 765, le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés par tests PCR et antigéniques pour des résidents guadeloupéens depuis début 2020.**

En semaine 2, 64 743 tests supplémentaires (RT-PCR et test antigéniques) ont été réalisés pour des résidents guadeloupéens (*faits sur le territoire et hors du territoire*) versus **61 963 (données non consolidées) en semaine 1**. Il a été enregistré un **nombre total de 782 905 analyses** réalisées depuis le début de l'épidémie.

L'ARS continue à dénombrer une très nette augmentation du nombre de **tests antigéniques** réalisés sur le territoire en semaine 2, soit **63 834** contre **56 820** la semaine passée.

Le variant OMICRON représente cette semaine 98 % des tests positifs.

Les indicateurs virologiques continuent à augmenter, le R effectif est de 1,53. Cette baisse du R peut indiquer un ralentissement de la transmission du virus.

Au cours de la semaine 2021-02, **11 nouveaux clusters ont été déclarés**, 1 en EMS de personnes handicapées, 1 en EHPAD, 9 en milieu professionnel. **Cela porte à 27 le nombre de clusters suivis aujourd'hui en Guadeloupe (17 investigations en cours et 10 maîtrisés).**

La répartition des cas de la semaine 02 par âge :

Tableau : Indicateurs de suivi COVID par âge en semaine **2021-02**. Source : SIDEPE – exploitation ARS971

		Nb cas positifs	Nb personnes testées	Répartition des cas positifs	Population	Taux incidence	Taux positivité
GUA	0-9 ans	1 796	9 080	11%	40 134	4 475,0	19,8%
	10-19 ans	3 464	15 658	21%	50 483	6 861,7	22,1%
	20-39 ans	4 297	17 901	26%	71 707	5 992,4	24%
	40-59 ans	4 970	18 822	30%	109 452	4 540,8	26,4%
	60 ans ou +	1 904	8 259	12%	105 103	1 811,6	23,1%
	TOTAL	16 431	69 720				

Le nombre de nouvelles contaminations pour les journées de lundi 17 et de mardi 18 janvier (début de semaine 3) se monte déjà à 5 396 faisant grimper le taux de positivité à 24 % ; le taux d'incidence des 7 derniers jours est de 4 089,4 / 100 000 habitants.

Tableau – Indicateurs de suivi COVID par âge en début de semaine **2022-03**. Source : SIDEPE – exploitation ARS971

		Nb cas positifs	Nb personnes testées	Répartition des cas positifs	Population	Taux incidence	Taux positivité
GUA	0-9 ans	538	2 640	10%	40 134	1 340,5	20,4%
	10-19 ans	1 039	4 714	19%	50 483	2 058,1	22,0%
	20-39 ans	1 363	5 872	25%	71 707	1 900,8	23,2%
	40-59 ans	1 732	6 587	32%	109 452	1 582,4	26,3%
	60 ans ou +	724	3 095	13%	105 103	688,8	23,4%
	TOTAL	5 396	22 908				

Mesures barrières

Pour se protéger il faut :

- Mettre un masque homologué dès que l'on est en présence d'autres personnes
- Manger à distance les uns des autres et si possible en milieu aéré
- Ne pas se serrer les mains et ne pas « tchêcker » non plus
- Se laver les mains le plus souvent possible et en particulier lorsque l'on rentre à la maison
- Se frotter les mains avec du gel hydroalcoolique dès que l'on touche des surfaces afin d'éviter de porter le virus au visage lorsqu'on le touche
- Aérer les pièces climatisées le plus possible
- Éviter les rassemblements dans l'espace public

En famille, l'isolement d'un cas confirmé parmi d'autres membres de la famille non encore contaminés, doit être aussi la règle pour éviter la diffusion intra familiale du virus.

Les personnes fragiles, de tout âge, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent continuer à se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. N'attendez pas d'avoir des signes graves !

Une vigilance est toujours demandée aux ambulanciers et autres transporteurs des personnes malades et/ou immunodéprimées. Même vaccinées, elles doivent être transportées seules. Le port du masque est obligatoire et les mesures d'hygiène doivent être respectées par tous.

Hospitalisations / Décès

La situation hospitalière se dégrade depuis la fin de semaine 2.

En cette semaine **2022-02** d'après les données SIVIC exploitées par Santé publique France, il y a eu **116 nouvelles hospitalisations COVID en Guadeloupe** et **15 nouvelles admissions en soins critiques (réanimation et soins intensifs et continus)**.

Hier soir, nous étions à **35 lits** de réanimation activés (**30** au CHUG, **5** au CHBT) auxquels s'ajoutent **13 lits** de soins critiques.

Ce mercredi matin à 7 heures, 151 patients hospitalisés sont porteurs du COVID sont:

99 patients COVID sont hospitalisés au CHU (soit 40 de plus que vendredi),

- dont 27 en réanimation :
 - soit 13 COVID (dont 1 avec un schéma vaccinal incomplet à 1 dose, et 1 vacciné mais entré en réa pour un accident de la voie publique avant d'être diagnostiqué COVID,). Parmi ces patients 3 sont porteurs du variant Delta, 6 du variant Omicron, le statut des autres est en attente
 - et 14 non COVID
- et 72 en lits de médecine

15 patients COVID sont hospitalisés au pôle parents-enfants de Palais Royal, dont 8 femmes enceintes et 6 enfants

22 patients COVID sont admis au CHBT dont 3 en réanimation

Il est à craindre une saturation des lits de réanimation dans les tous prochains jours. Les établissements de santé se préparent par conséquent à adapter leurs capacités d'accueil au nombre et à la typologie des patients. Le CHU de la Guadeloupe ainsi que le CHBT s'apprêtent à ouvrir des lits de réanimation supplémentaires et les autres, des lits de médecine non COVID. Une régulation territoriale se met en place pour l'affectation des patients.

La médecine de ville et les médecins hospitaliers coopèrent en vue de préserver la prise en charge ambulatoire et adaptée des patients.

Décès :

Selon les données SIVIC, en semaine 02, 9 patients sont décédés en Guadeloupe (8 au CHU et 1 au CH Sainte-Marie de Marie-Galante). Ces 4 femmes et 5 hommes étaient âgés de 22 à 95, soit 71 ans d'âge moyen. 2 d'entre eux étaient en réanimation.

Les indicateurs de suivi de l'épidémie :

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs suivants :

Le taux d'incidence mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants.

Si on considère uniquement les **personnes testées sur le territoire**, le taux d'incidence est en très nette hausse, estimé en semaine 2 à **4 359,8 /100 000** habitants versus **3 548,6 /100 000** (données consolidées) en semaine 1 (*Source SIDEP ARS*).

Si on considère l'ensemble des **résidents en Guadeloupe entrés dans SI-DEP** (*données Santé publique France*), le taux d'incidence est de **4 534 /100 000** hab. en semaine 2, toujours largement au-dessus du seuil d'alerte, avec une augmentation de 25 % par rapport à la semaine précédente (3 636 /100 000 hab.) dans un contexte de recours au dépistage relativement stable. Le taux d'incidence observé en semaine 2 n'avait jamais été atteint en Guadeloupe jusque-là..

En semaine 02 et en comparaison des valeurs de la semaine 01, les **taux d'incidence sont toujours en hausse quasiment dans toutes les zones du territoire.**

À titre d'illustration, les taux sont les suivants :

CAP Excellence (4 660 / 100 000 contre 3 650,5), à la CARL (4 087/ 100 000 versus 3668,2), dans le Nord Grande-Terre (3 739,9/ 100 000 versus 2 955,9), dans le Nord Basse-Terre (4 170,8/ 100 000 versus 2 933,6/ 100 000), au Grand Sud Caraïbe (3 420,2/ 100 000 versus 2 695,5), aux Saintes (1 590,4/100 000 versus 1 241,3), à la Désirade (690,6/100 000 versus 552,5/ 100 000).

Baisse observée sur Marie-Galante (3 438,7/ 100 000 versus 4 256,5/ 100 000 en semaine 01),

Le taux de positivité mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

Le taux de positivité des tests réalisés en Guadeloupe (*données SIDEP ARS*) continue à augmenter pour s'établir à **23,6 % contre 21,1 %** (*données consolidées*) en semaine 1.

Le taux de positivité des tests réalisés pour les résidents de Guadeloupe quel que soit le lieu de prélèvement (*données Santé publique France*) est supérieur au seuil d'alerte. Il est de **26,4% en semaine 2, et en augmentation de 4,3 points de pourcentage par rapport à la semaine précédente (22,1% en semaine 1).**

Les tests :

La gratuité des tests est prolongée jusqu'au 15 Février prochain. Les tests PCR sont disponibles surtout en laboratoire de biologie médicale ou en établissement de santé ; les tests antigéniques surtout auprès des professionnels de santé (pharmacies, cabinets médicaux ou infirmiers) ; les autotests en pharmacies ou dans certaines grandes surfaces.

La liste des opérateurs est accessible via le site www.sante.fr ou s'agissant des pharmacies via le lien suivant : <http://www.urps-pharmaciens971.fr/ma-pharmacie-vaccine/>

Les dépistages en commune se poursuivent :

Semaine 03 :

Le 20/01 BASSE TERRE Hall des sports centre-ville 7h30 – 11h30

Le 20/01 DESHAIES Bureau du service de prévention 7h30 – 11h30

Le 21/01 MOULE Fatima 7h30 – 11h30

Semaine 04 :

Le 24/01 MOULE Sergent, place en plein air 7h30 – 11h30

Le 25/01 GOSIER ANSE TABARIN 7h30 – 11h30

Le 27/01 MOULE Cocoyer 7h30 – 11h30

Le 27/01 MOULE Guenette 7h30 – 11h30

Le pass sanitaire :

Attention ! Le passe sanitaire pour le public (usagers, visiteurs et accompagnants) est exigé pour les personnes de 12 ans et plus venant dans les établissements de santé et dans les établissements médico-sociaux

Il faut présenter :

- 1 certificat de vaccination (schéma vaccinal complet de 2 doses)
- ou un résultat de test TAG ou PCR négatif, de moins de 24 heures
- ou un certificat de rétablissement (test positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois révolus), récupéré sur SIDEP

Pour les patients qui n'en auraient pas, des tests leur seront proposés systématiquement à l'hospitalisation mais aussi en consultation

Le passe sanitaire pour le public n'est pas exigé pour :

- l'accès aux services d'urgences et de maternité
- Les consultations non programmées
- l'accès à la vaccination
- venir donner son sang

A partir du 15 janvier, le pass sanitaire validé par la vaccination sera désactivé pour toute personne de 18 ans et plus n'ayant pas reçu une dernière dose de vaccin dans les 7 mois suivant la dernière injection (ou infection au COVID).

Point sur l'obligation vaccinale :

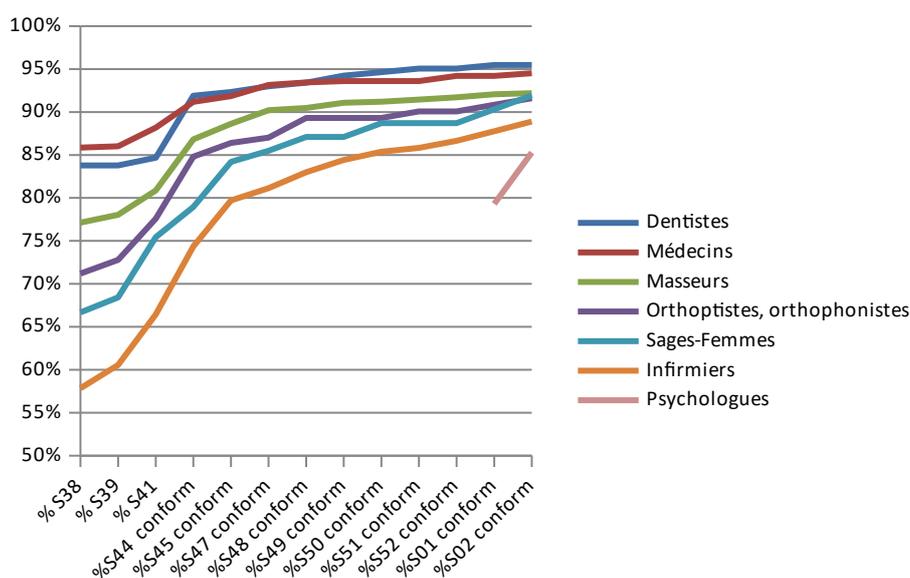
À ce jour, le taux de protection des soignants libéraux est passé de 90,74 % en semaine 1 sur le territoire à 91,34 % en y incluant les psychologues en semaine 2. Les dentistes et les médecins enregistrent respectivement un taux de 95,47% et de 94,52%, les masseurs-kinésithérapeutes de 92,20%, les orthoptistes-orthophonistes améliorent leur score avec un taux de 91,60%, les sages-femmes de 91,94 % et les infirmiers passent de 57,64 % en semaine 38 à 88,89% en semaine 2 85,29 % des psychologues sont vaccinés.

A noter que les pharmaciens titulaires d'officine sont tous en conformité avec l'obligation vaccinale.

Des mises à jour des taux de conformité dans les établissements de santé sont en cours.

Les EHPAD sont globalement conformes à 90%.

Courbe des professionnels libéraux intégrant les psychologues



Point Vaccination :

Nous devons accélérer la vaccination afin de protéger les plus fragiles mais aussi créer une immunité collective dans notre archipel.

L'ARS en partenariat avec la ville de Sainte-Anne met en place le samedi 22 et le dimanche 23 janvier 2022, des opérations de vaccination de 8 H à 16 H et de dépistage de 9 H à 16 H. Ces séances sont ouvertes au centre culturel de Sainte-Anne aux personnes de plus de 12 ans munies de leur carte d'identité et de leur carte vitale. Les mineurs devront être accompagnées d'un parent.

La HAS (avis du 25 novembre 2021) et le comité d'orientation de la stratégie vaccinale (avis du 6 décembre 2021) recommandent la vaccination des enfants de 5 à 11 ans à risque de formes graves de Covid-19 et de décès et de ceux qui vivent dans l'entourage d'une personne immunodéprimée.

Cela est déjà autorisé en Guadeloupe et à Saint-Martin dans 4 centres hospitaliers depuis la fin de l'année. Les CH de Saint-Martin et de Marie-Galante proposent des séances dédiées le mercredi après-midi à Saint-Martin et sur rendez-vous à Marie-Galante.

Le CHBT et le CHU vaccinent également le mercredi sur RDV : le CHBT (Doctolib ou 0590 805457 ou 0590 991474) a démarré en semaine 1 et le CHU (Doctolib ou 0590 891490) à partir de ce mercredi 19 janvier.

Le vaccinodrome de Gourdeliane (vélodrome) va proposer la vaccination aux enfants de 5 à 11 ans à partir du mercredi 26 janvier 2022

Le parcours de vaccination de ces enfants correspond à celui des adolescents :

- Autorisation parentale des 2 parents
- Questionnaire médical pré rempli par le parent puis visé par le médecin du centre
- Enregistrement de la vaccination dans SI Vac et dans le carnet de santé de l'enfant
- 2^{ème} dose réalisée à 3 semaines de la première dose

Dans un avis paru le vendredi 14 janvier, pour les personnes qui ne peuvent bénéficier du vaccin à ARN messenger, la HAS considère que les vaccins NUVAXOVID de Novavax développé selon une technologie vaccinale « classique » (qui utilise la protéine S associée à un adjuvant) et le vaccin JANSSEN (vecteur viral) représentent une alternative efficace. Toutefois, la HAS maintient sa recommandation de privilégier les vaccins à ARN messenger en primo injection et en rappel

Le vaccin JANSSEN disponible en Guadeloupe est réservé aux plus de 55 ans, il peut désormais être administré selon un schéma à 2 doses espacées de 2 mois ; ce vaccin peut également être proposé dans le cadre du rappel.

Le vaccin NUVAXOVID de Novavax serait attendu pour la fin du mois de février. Il sera proposé aux personnes âgées de moins de 55 ans selon un schéma à 2 doses espacées de 3 semaines ; à ce jour ce vaccin ne dispose pas d'AMM pour être utilisé en dose de rappel

La HAS maintient sa recommandation d'utiliser les vaccins à ARN messenger pour la vaccination des femmes enceintes.

La liste des centres de vaccination s'établit comme suit, pendant cette période de vacances, les horaires éventuellement adaptés seront disponibles sur le site Internet de l'ARS:

- Centre Hospitalier de Sainte-Marie à Marie Galante,
- Centre de vaccination de Deshaies,
- Centre Hospitalier de Capesterre Belle Eau,
- Centre Hospitalier de la Basse-Terre,
- Centre éphémère du Carmel à Basse-Terre,
- Centre Hospitalier Universitaire de la Guadeloupe, Pointe-à-Pitre pour les professionnels de santé,
- Centre Hospitalier Louis-Constant Fleming à Saint-Martin,
- Centre de vaccination de Vieux-Habitants,
- Centre de vaccination du Moule,
- Centre de vaccination de Morne-À-L'eau,
- Maison de santé pluri professionnelle (MSP) « le Souffle du Nord » à Port-Louis,
- Centre de santé « Allo Médical Caraïbes » à Sainte-Anne,
- Centre de vaccination de l'URPS médecins libéraux à la maison médicale de garde de Chauvel : la vaccination des personnes se fait sur inscription, par leurs médecins traitants,
- Vaccinodrome Pôle Caraïbes : à l'aéroport ouvert tous les jours, du lundi au samedi de 8h30 à 16h30
- Vaccinodrome du vélodrome de Gourdeliane : ouvert du lundi au samedi de 10h à 16h et le dimanche de 10h à 13h. Le vaccinobus qui est lui est rattaché a repris ses rotations, ses itinéraires sont retrouvés sur le site de l'ARS.

Les horaires d'ouverture de certains centres ont changé. La mise à jour est disponible sur le site Internet de l'ARS.

Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes en Guadeloupe et dans les îles du nord demeurent inchangées :

- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de Sante.fr ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

Sur appel téléphonique les personnes de plus de 75 ans se voient proposer des rendez-vous de vaccination prioritairement dans les centres de vaccination.

Campagne de rappel

La campagne de rappel du vaccin COVID concerne toutes les personnes de 18 ans et plus

La dose de rappel par un vaccin à ARN messenger est administrée:

- dès 3 mois après la dernière dose du schéma initial ou après une infection COVID si celle-ci a eu lieu après la vaccination
- Dès 4 semaines après l'injection pour les personnes ayant été vaccinées par le vaccin Janssen

Il suffit de prendre RDV auprès du professionnel de santé de votre choix ou en centre de vaccination

A partir du 15 janvier 2022, le passe sanitaire sera conditionné à la dose de rappel pour les personnes de 18 ans et plus.

Au Mardi 18 Janvier 2022 :

320 607 injections cumulées en semaine 2 en Guadeloupe versus 314 331 en semaine 1, soit 6 276 injections de plus :

Pfizer : 271 440 injections dont 119 278 1ères injections et 113 573 2ièmes injections, 2 093 3ièmes injections et 36 496 rappels.

AstraZeneca : 6 390 injections dont 3 860 1ères injections et 2 530 2ièmes injections

Moderna : 42 357 injections dont 21 131 1ères injections, 20 141 2ièmes injections, 545 3ièmes injections et 540 injections de rappel

Jansen : 420 injections dont 420 1^{res} injections

7 796 adolescents de 12 à 17 ans ont reçu la 1ère injection et 7 174 ont reçu la 2ème injection à ce jour en Guadeloupe

Taux de couverture vaccinale des personnes de plus de 12 ans en Guadeloupe :

- 1ère dose : **44,58 %**
- 2ème dose : **41,40 %**
- 3ème dose : **11,13 %**

Information sur le QR Code

Toute personne vaccinée contre le COVID peut obtenir son attestation papier de vaccination dans laquelle est insérée le QR Code nécessaire pour la constitution du pass sanitaire en France à partir du 9 juin :

- soit en la réclamant après sa vaccination en centre ou auprès du médecin ou du pharmacien.
- soit en la téléchargeant en format PDF à partir du site Ameli.fr (<https://attestation-vaccin.ameli.fr>) ; vous pouvez ainsi l'imprimer, l'enregistrer sur votre téléphone ou l'intégrer dans l'application mobile TOUS ANTI COVID que vous aurez téléchargée préalablement.

Il suffira de flasher de QR code situé sur le côté droit de l'attestation et celle-ci sera automatiquement conservée dans l'application mobile TOUS ANTI COVID.

Elle pourra servir de preuve officielle de vaccination dans les lieux où elle est demandée (manifestations, grands rassemblements par exemple)

Si vous avez la preuve de votre vaccination et que vous n'êtes pas encore en possession de cette attestation (ou n'arrivez pas à l'obtenir via Ameli.fr), vous pourrez profiter d'une consultation chez votre médecin pour lui demander de vérifier que votre nom figure bien dans l'application VACCIN COVID à laquelle il a accès et, à défaut, lui demander de procéder à votre inscription sur la base de votre carnet de vaccination. Cette solution exceptionnelle vous permettra d'avoir votre QR code sur l'attestation papier qu'il va vous remettre.

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 est toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74. Si vous souhaitez vous faire vacciner ou si vous êtes médecins, infirmiers volontaires, nous recensons vos demandes.

Une cellule a été créée à RIPOSTE avec un numéro d'appel dédié : 05 90 44 62 20. Les patients qui ont un soignant en arrêt provisoire ou définitif de son activité de ville peuvent joindre cette cellule. Les opérateurs les guideront et orienteront vers des professionnels de santé de ville en activité dans leur zone géographique afin d'éviter ainsi des ruptures de soins.

En cas de suspicion de COVID, contactez votre médecin traitant ou l'ADGUPS (tél : 0590 90 13 13) pour avoir un médecin généraliste ou bien le SAMU (faire le 15).

Signalez vos symptômes au médecin

Renforçons tous notre vigilance. Respectons les gestes barrières.

Ne lâchons rien. Plus que jamais tenons ensemble.

La seule protection connue à ce jour contre le COVID est la VACCINATION